

Pour qui ?

Le **CMP** reçoit les enfants âgés de 0 à 18 ans présentant des troubles psychologiques ou neuro-développementaux ainsi que leurs familles.

Il intervient sur les secteurs suivants :



- > Saint-Bruno
- > Europole
- > Grands boulevards
- > Caserne de Bonne
- > Hoche
- > Championnet
- > Centre ville
- > ...

En cas de doute, vous pouvez contacter le secrétariat qui vous adressera vers votre CMP de secteur.



CENTRE HOSPITALIER ALPES-ISÈRE

CMP enfants et adolescents

DIATKINE

10 rue d'Arménie
38000 GRENOBLE

Tél. : 04 56 58 89 30

www.ch-alpes-isere.fr

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE

Janvier 2020



CMP DIATKINE

Enfants & adolescents



Une structure
de soins



Une équipe
pluri-professionnelle



Au service
du patient



Centre Hospitalier Alpes-Isère
10 rue d'Arménie - 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 56 58 89 30
Du lundi au mercredi de 9h à 17h
www.ch-alpes-isere.fr

Présentation

Le Centre Médico-Psychologique (CMP) Diatkine est une structure de coordination et d'accueil ambulatoire qui organise et assure des actions de prévention, de diagnostic et de soins.

Il est composé d'une équipe pluri-professionnelle :

- > Médecin pédopsychiatre
- > Cadre de santé
- > Psychologues
- > Psychomotriciennes
- > Orthophoniste
- > Assistante sociale
- > Secrétaire



L'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire est soumise au secret professionnel. Elle s'engage à observer une discrétion totale sur les faits dont elle a connaissance au cours de son activité professionnelle.

Le CMP est attaché au **Pôle Infanto-Juvenile du Centre Hospitalier Alpes-Isère (CHAI)**. Les soins qui y sont dispensés sont directement financés par la sécurité sociale.

Fonctionnement

Les **nouvelles demandes** sont reçues par la médecin pédopsychiatre et/ou une psychologue en binôme avec une psychomotricienne, l'orthophoniste ou l'assistante sociale.

Après une période d'évaluation pluridisciplinaire, des soins réguliers peuvent être proposés sous forme de différentes prises en charge :

- > suivis individuels ;
- > psychothérapies de groupe ;
- > soutien familial.

Dans le cadre du **projet de soins** de votre enfant, le CMP est en lien avec les différents professionnels extérieurs :

- > PMI
- > Écoles
- > Associations de quartier
- > Aide sociale à l'enfance
- > Structures médico-sociales
- > Maison de l'Autonomie
- > Hôpital
- > ...

Accès

TRANSPORTS EN COMMUN



Bus ligne C5

Arrêt « Palais de Justice - Gare »



Tramway ligne B

Arrêt « Palais de Justice - Gare »



Tramway ligne A

Arrêt « Gare » ou « Saint-Bruno »

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au mercredi de 9h à 17h.

Sur rendez-vous.

CONTACT TÉLÉPHONIQUE

Secrétariat : 04 56 58 89 30

